

SPORT

SAISON 2025/2026

reprise le 7 septembre 2026 (33/34 séances sur l'année scolaire)

LUNDI

12h30 - 13h30

**METHODE
GASQUET**

149€/an

MARDI

12h30 - 13h30

YOGA

108€/an

VENDREDI

12h30 - 13h15

**CIRCUIT
TRAINING**

115€/an

- Toutes les semaines, hors vacances scolaires
- Chaque groupe sera constitué de 7 personnes minimum et 10 maximum. En cas d'inscriptions trop nombreuses, un tirage au sort sera réalisé.
- Un cours d'essai est possible avant inscription définitive.
- Chaque participant apportera son tapis de sol pour les cours de yoga et De Gasquet.
- Les participants seront à jour de leur cotisation 2026 puis 2027 !
- Les participants souhaitant arrêter en cours d'année ne seront remboursés qu'en cas de maladie (certificat à l'appui) ou mobilité en dehors du département de la Vienne.
- Une inscription = bulletin d'inscription dûment complété et signé + règlement + certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport concerné ou questionnaire de santé à fournir avant le début des cours.
- Règlement : virement bancaire ou chèque à l'ordre de l'ASCE86 (paiement en plusieurs fois possibles)



Renseignements et inscription auprès de Mathilde Blanchon (DDT86 – SAUH) -
mathilde.blanchon@vienne.gouv.fr - 05-49-54-77-88

ASCE 86
couleur passion

bulletin d'inscription aux activités sportives
Saison 2026 / 2027
Site de la Providence à Poitiers

nom	
prénom	
structure	
mail	
telephone personnel*	
n°adhésion à l'ASCE86	

** en cas de nécessité (annulation de cours, raison sanitaire...)*

- ☐ MÉTHODE DE GASQUET – 148 € (59€ pour 2026 – 90€ pour 2027)
- ☐ YOGA – 108 € (39€ pour 2026 – 69€ pour 2027)
- ☐ CIRCUIT TRAINING – 115 € (44€ pour 2026 – 71€ pour 2027)

Pour faciliter notre comptabilité nous vous demandons de régler les cours de 2026 et de 2027 séparément.

- les paiements par chèque seront adressés par courrier, dès confirmation (par nos soins) de votre inscription à l'adresse ci-après [ASCE 86 - à la DDT – Mathilde BLANCHON - Sport Providence -20 rue de la Providence – 86000 Poitiers] et encaissé en octobre 2026 puis en janvier 2027
- Pour les paiements par virement, 2 virements : 1 avant fin octobre 2026 et 1 en janvier 2027. Nos coordonnées bancaires seront données lors de la confirmation de l'inscription.

fait à poitiers, le

signature